



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUILLET 2025

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Bernin (Grenoble), France, le 1^{er} juillet 2025 - Soitec (Euronext Paris) rappelle que les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 22 juillet 2025 à 9 heures 30 (heure de Paris), à l'Auditorium du Centre de conférences VERSO situé 52 rue de la Victoire, 75009 Paris.

L'avis de réunion, valant avis de convocation, prévu à l'article R. 225-73 du Code de commerce, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires à l'occasion de cette Assemblée, ainsi que les principales modalités de participation à ladite Assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 13 juin 2025, bulletin n° 71.

L'avis de convocation à l'Assemblée Générale sera publié dans le journal d'annonces légales "Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné" le 4 juillet 2025.

L'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société (www.soitec.com), à la rubrique Investisseurs/Actionnaires & Analystes/Assemblées Générales/Assemblée Générale 2025, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, les actionnaires peuvent également se procurer les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, sur demande écrite formulée au plus tard jusqu'à cinq jours avant la date de l'Assemblée Générale, soit au plus tard le jeudi 17 juillet 2025. Cette demande devra être adressée au siège de la Société par voie postale, à l'attention du Secrétariat Général, « AG 22 juillet 2025 » Parc Technologique des Fontaines - Chemin des Franques – 38190 Bernin – France, ou par voie électronique à l'adresse suivante : shareholders-gm@soitec.com. Les demandes effectuées par les actionnaires au porteur devront être accompagnées d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres tenus par leur établissement teneur de compte mentionné à l'article L. 211-3 du code monétaire et financier.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2025 sur le site de la Société.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct sur le site internet de Soitec. La vidéo sera également disponible en différé.

###

Agenda

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2025-2026 sera publié le 22 juillet 2025, après bourse.

###

A propos de Soitec

Soitec (Euronext - Tech 40 Paris), leader mondial des matériaux semi-conducteurs innovants, développe depuis plus de 30 ans des produits à la pointe de l'innovation, qui combinent performance technologique et efficacité énergétique. Depuis son siège mondial, Soitec se déploie à l'international grâce à ses solutions uniques. L'entreprise occupe une place essentielle dans la chaîne de valeur des semi-conducteurs pour servir trois marchés stratégiques : communications mobiles, automobile et industrie et objets intelligents. L'entreprise s'appuie sur le talent et la diversité de ses 2 300 collaborateurs, de 50 nationalités différentes, présents sur ses sites implantés en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. Plus de 4 100 brevets ont été déposés par Soitec.

Soitec, SmartSiC™ et Smart Cut™ sont des marques déposées de Soitec.

Pour plus d'informations : <https://www.soitec.com/fr>

###

Relations investisseurs :

investors@soitec.com

Contacts médias :

Fabrice Baron
+33 6 14 08 29 81
fabrice.baron@omnicomprgroup.com